



Dossier de candidature



La remise du dossier complet (dossier de candidature + offre d'achat) doit obligatoirement être datée et signée et contenir l'ensemble des pièces et justificatifs mentionnés dans ce dernier. Elle devra se faire en LRAR (Lettre Recommandée avec Accusé de Réception) à l'adresse suivante jusqu'au 08/10/2025.

OPH31 à l'attention de Quentin SANCHEZ
75 rue Saint Jean BP 63102
31131 Balma CEDEX

Cadre réservé à l'organisme

Date de réception de l'offre : Heure de réception de l'offre :
.....

Modalité de remise de l'offre :
.....

INFORMATIONS GÉNÉRALES	DEMANDEUR	CONJOINT OU CO DEMANDEUR
Nom et prénom		
Nom de naissance		
Date et lieu de naissance	 à	 à
Nationalité		
Adresse		
Code postal et commune		
Téléphone		
Adresse mail		
Situation familiale	☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Concubinage ☐ Pacsé(e) ☐ Séparé(e)	

AUTRES PERSONNES DEVANT OCCUPER LE LOGEMENT

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	M/F	Situation (écolier, collégien, lycéen, étudiant autre...)

SITUATION PROFESSIONNELLE

DEMANDEUR

- ☐ CDI
 ☐ CDD jusqu'au
 ☐ Fonctionnaire
 ☐ Demandeur d'emploi
 ☐ Artisan/com
 ☐ Retraité(e)
 ☐ sans profession

Depuis le

CONJOINT CO-DEMANDEUR

- ☐ CDI
 ☐ CDD jusqu'au
 ☐ Fonctionnaire
 ☐ Demandeur d'emploi
 ☐ Artisan/com
 ☐ Retraité(e)
 ☐ sans profession

Depuis le

EMPLOYEUR DU DEMANDEUR

Adresse :

Code postal et ville :

Date d'entrée dans l'entreprise :

Nombre de salariés :

EMPLOYEUR DU CONJOINT OU DU CO-DEMANDEUR

Adresse :

Code postal et ville :

Date d'entrée dans l'entreprise :

Nombre de salariés :

RESSOURCES MENSUELLES	Demandeur	Conjoint ou co-demandeur	Autres personnes du foyer
Salaire net mensuel			
Retraite nette mensuelle			
Retraite complémentaire nette (/mois)			
Indemnités journalières			
Indemnités chômage			
Pension invalidité			
Allocation Adulte Handicapé (AAH)			
Revenu de Solidarité Active (RSA) Socle			
Revenu de Solidarité Active (RSA) Activité			
Allocations Familiales			
Pension alimentaire perçue			
Pension alimentaire versée			
REVENU FISCAL IMPOSABLE année N-2 Année N-1			

APPORT PERSONNEL / FINANCEMENT FONDS PROPRES - MONTANT :

LOGEMENT ACTUEL

Vous êtes : ☐ Locataire d'un logement social Locataire ☐ Locataire du secteur privé

Si vous êtes locataire d'un logement appartenant à un bailleur social, merci de préciser le nom du bailleur social :

.....
...

Si vous êtes gardien employé par un bailleur social, merci de préciser le nom du bailleur social :

.....
...

Avez-vous déjà acquis :

- Un logement auprès d'un organisme Hlm (logement neuf en accession sociale ou logement ancien dans le cadre de la vente Hlm) : ☐ OUI ☐ NON

- Un logement locatif conventionné auprès d'une SEM ou de l'association foncière logement (AFL) : ☐ OUI ☐ NON

En cas de réponse **affirmative** à l'un des deux cas, avez-vous revendu ce logement en raison des motifs suivants :

- Mobilité professionnelle (impliquant un trajet de plus de 70 km entre le nouveau lieu de travail et le logement) : ☐ OUI ☐ NON
- Logement devenu inadapté à la taille du ménage : ☐ OUI ☐ NON
- Séparation du ménage : ☐ OUI ☐ NON

Rappel : « Lorsqu'une personne physique a acquis soit un logement auprès d'un organisme d'habitations à loyer modéré, soit un logement locatif appartenant à une société d'économie mixte ou à l'association mentionnée à l'article L. 313-34 et faisant l'objet d'une convention conclue en application de l'article L. 831-1, elle ne peut se porter acquéreur d'un autre logement appartenant à un organisme d'habitations à loyer modéré ou appartenant à une société d'économie mixte ou à l'association mentionnée à l'article L. 313-34 et faisant l'objet d'une convention conclue en application de l'article L. 831-1, sous peine d'entacher de nullité le contrat de vente de cet autre logement. Toutefois, cette interdiction ne s'applique pas en cas de mobilité professionnelle impliquant un trajet de plus de soixante-dix kilomètres entre le nouveau lieu de travail et le logement, ou si le logement est devenu inadapté à la taille du ménage ou en cas de séparation du ménage, sous réserve de la revente préalable du logement précédemment acquis ». (art. L 443-11, IV, alinéa 2 du CCH).

LOGEMENT VACANT OBJET DE L'OFFRE D'ACHAT

Je souhaite acquérir le logement vacant que j'ai préalablement visité, situé à l'adresse ci-dessous :

.....

 ...

Je certifie avoir visité ce bien le :

PIÈCES À FOURNIR :

La candidature (et la date de réception de l'offre) sera uniquement prise en compte lorsque le dossier sera entièrement complet et que les pièces demandées ci-dessous auront été fournies.

Copie de la carte nationale d'identité de chaque demandeur
Avis d'imposition de l'année n-2 et de l'année n-1
Dernière quittance pour le locataire d'un logement appartenant à un bailleur social
Accord de principe pour l'obtention d'un prêt
Si vous êtes locataire d'un logement appartenant à un bailleur social : fournir une attestation du bailleur
Si vous êtes gardien salarié d'un bailleur social : fournir une attestation de l'employeur bailleur social

Le(s) demandeur(s) soussigné(s), certifie(nt) sur l'honneur la véracité des indications fournies dans le cadre de ce formulaire ainsi que de l'ensemble des pièces jointes y afférent, sous peine de poursuites pénales.

Fait à Le
.....

SIGNATURES :

Ces données sont destinées à l'OPH31 pour pouvoir étudier votre demande d'acquisition.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi que du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen. ». Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un mail à ril@oph31.fr ou par courrier à RIL OPH31 75, rue Saint-Jean BP 63102 31131 Balma Cedex.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Ces données seront conservées jusqu'à signature de l'acte authentique du logement concerné.